

# BULLETIN MUNICIPAL *des Mézilhacois*



Horaires agence postale : du lundi au samedi de 10 h à 12 h  
Horaires mairie : Du lundi au samedi de 9 h à 12 h - le mardi et mercredi de 13 h 30 à 16 h  
26 place de l'Eglise 07530 MEZILHAC - 04 75 38 77 26 [mezilhac.mairie@orange.fr](mailto:mezilhac.mairie@orange.fr)

# SOMMAIRE

<b>3</b>	<b>LE MOT DU MAIRE</b>
<b>4</b>	<b>ETAT CIVIL</b>
<b>5</b>	<b>NOUVEAUX HABITANTS</b>
<b>6</b>	<b>PRINCIPALE DECISIONS</b>
<b>7</b>	<b>BUDGET PRINCIPAL</b>
<b>10</b>	<b>BUDGET EAU ASSAINISSEMENT</b>
<b>11</b>	<b>SUBVENTIONS PERCUES</b>
<b>13</b>	<b>TRAVAUX</b>
<b>14</b>	<b>SICTOMSED</b>
<b>15</b>	<b>ACTUALITES</b>
<b>17</b>	<b>VIE LOCALE</b>
<b>21</b>	<b>NOS ASSOCIATIONS</b>
<b>22</b>	<b>CALENDRIER 2023</b>
<b>23</b>	<b>NOS COMMERCANTS</b>



## LE MOT DU MAIRE



Chères Mézilhacoises,  
Chers Mézilhacois,

Dans ce troisième bulletin municipal vous trouverez de nombreuses informations sur la vie de notre commune. Au fil des pages, vous constaterez qu'il fait bon vivre à MEZILHAC avec les diverses animations qui sont organisées par les associations et la municipalité MEZILHACOISES.

Cette année encore, les manifestations se sont suivies, les activités se multiplient et les idées de sorties s'enrichissent. Au plaisir de retrouver les traditionnels événements tant attendus s'ajoute la joie de découvrir des nouveautés qui voient le jour.

Un grand merci aux élus et agents, aux associations, aux bénévoles, et commerçants qui se mobilisent.

Le Conseil Municipal est très heureux d'avoir offert le 17 décembre les cadeaux de Noël aux jeunes MEZILHACOIS qui ont décoré la salle et préparé un magnifique spectacle !

Les colis de Noël pour les séniors ont été distribués pendant la dernière quinzaine de décembre.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants qui ont fait le choix de venir s'installer à MEZILHAC.

L'année 2022 fut très compliquée au niveau du contexte géopolitique. Cela a entraîné à notre échelle une augmentation des coûts de la vie dans nos foyers mais également pour les collectivités. De plus, les baisses successives des dotations pour les communes, nous obligent à restreindre les budgets. La première démarche qui sera mise en place, en 2023, sera de limiter l'éclairage public.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite la plus belle année 2023 sur notre commune. Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que notre commune reste le foyer chaleureux que vous connaissez.

Le conseil municipal se joint à moi, pour vous inviter à nous retrouver le vendredi 6 janvier 2023 à 18 h à la salle des associations pour la cérémonie des vœux suivie du verre de l'amitié.

Dans l'attente de vous retrouver, Prenez bien soin de vous et de vos proches

**Baptiste TEYSSIER**

# ETAT CIVIL

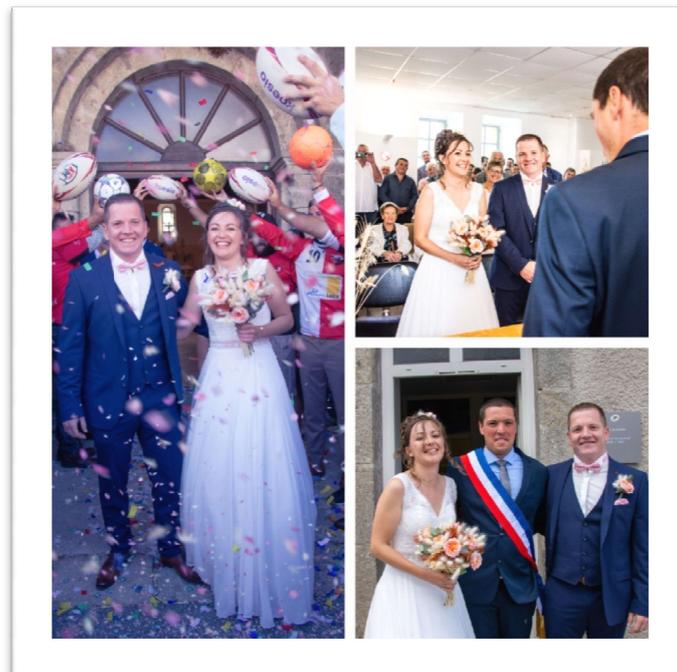
---

**CETTE ANNEE NOUS AVONS EU LA JOIE  
DE CELEBRER DEUX MARIAGES !**

**Le 14 mai 2022  
Manon AUNAVE et Cyril TARAVEL**



**Le 20 août 2022  
Sandra VILLE et Fabien REDON**



# NOUVEAUX HABITANTS

---

Kevin LEU, Julie SOUCHON  
et leurs enfants Enzo et  
Maelys sont venus  
vivre à MEZILHAC et ils ont  
repris l'Hôtel- Restaurant Les  
Cevennes



Olivier BOSCOQ  
« les Traverses »



Yolande DESTENAY  
219 route de Marcols les Eaux



# PRINCIPALES DECISIONS PRISES EN 2022

---

Le Conseil Municipal s'est réuni 9 fois durant cette année.

Nous avons abordé :

- Le budget
- le taux d'imposition  
la taxe foncière le taux reste inchangée par rapport à 2021 : **26.43 % pour 2022**  
Pour la taxe foncière non bâtie, le taux reste inchangé par rapport à 2021 : **66.66 % pour 2022**
- Différentes demandes de subventions
- Subvention cantine pour les élèves scolarisés en maternelle et primaire
- Fixation prix concession columbarium cimetière de MEZILHAC :  
Concessions Trentenaires (2 cases) à 450 € les deux places



## LES DIFFERENTES RENCONTRES

- Le Président du PNR, Dominique ALLIX
- Le Vice Président de la communauté de communes en charge de l'urbanisme Gérard SOCLE
- Le Vice Président de la communauté de communes en charge de la prévention, de la collecte et de la gestion des déchets, Jean-Yves PONTIER,
- Le Vice Président de la communauté de communes en charge de la politique du logement, de la mutualisation et de l'équipement sportif, Jean-Luc ARNAUD
- Les Conseillers Départementaux du canton, Cécile DUCHAMPS et Jean-Yves MEYER
- Le Conseiller Régional et député, Fabrice BRUN
- Les Sénateurs Anne VENTALON et Mathieu DARNAUD
- Le Sous Préfet de LARGENTIERE, Monsieur Patrick LEVERINO

# BUDGET PRINCIPAL

## VOTE COMPTE ADMINISTRATIF M14

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		63 934.56		29 844.64		93 779.20
Opérations exercice	17 250.25	57 128.88	131 253.95	162 597.78	148 504.20	219 726.66
<b>Total</b>	<b>17 250.25</b>	<b>121 063.44</b>	<b>131 253.95</b>	<b>192 442.42</b>	<b>148 504.20</b>	<b>313 505.86</b>
Résultat de clôture		103 813.19		61 188.47		165 001.66
Restes à réaliser						
Total cumulé		103 813.19		61 188.47		165 001.66
Résultat définitif	&	103 813.19		61 188.47		165 001.66

### AFFECTATION DE RESULTAT M14

Le compte administratif fait apparaître un :  
**excédent de 61 188.47 €**

### VOTE BUDGET PRIMITIF 2022 M14

Dépenses et recettes de fonctionnement : **186 392.78 €**  
Dépenses et recettes d'investissement : **197 432.98 €**

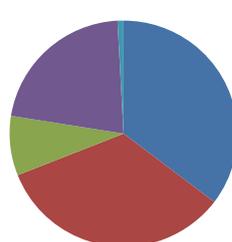
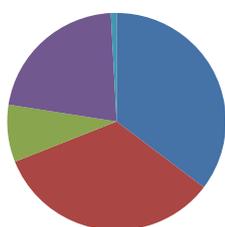
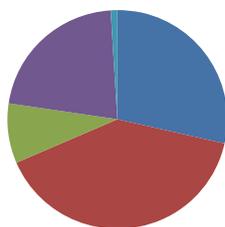
### PETIT RAPPEL

## DEPENSES FONCTIONNEMENT

ANNEE 2020

ANNEE 2021

ANNEE 2022



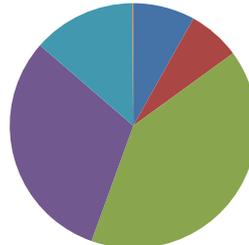
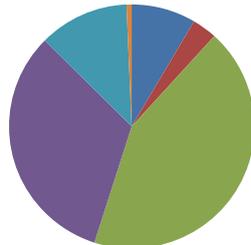
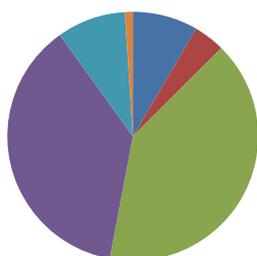
- Charges à caractère général
- Charges de personnel, frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières

## RECETTES FONCTIONNEMENT

ANNEE 2020

ANNEE 2021

ANNEE 2022



- Atténuations de charges
- Produits des services, du domaine, vente
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

# BUDGET

## FONCTIONNEMENT

### PRINCIPALES DEPENSES

Electricité, combustibles carburants, fournitures d'entretien, fournitures voirie, fournitures administratives....

18 404.11 €

Contrats de prestations de services, entretien et réparations bâtiments publics, entretien voiries, maintenance, multirisques, documentation générales...

14 108.70 €

Annonces et insertions, fêtes et cérémonies, déplacements, frais affranchissement, concours divers (cotisations), frais gardiennage

4 606.94 €

Taxes foncières, autres impôts taxes

1 900.37 €

Cotisation CNFPT, charges de personnel, FNGIR

53 385.55 €

Indemnités, service incendie, subvention fonctionnement commune – groupements – associations, intérêts

26561.31 €

TOTAL DEPENSES AU 3 DECEMBRE 2022  
118 966.98 €

+ 28 319.74 €

### PRINCIPALES RECETTES

Charges de personnel

13 983.34 €

Vente concession cimetièrre, redevances occupation domaine public, locations diverses

9 579.91 €

Impôts directs locaux, attribution de compensation, fonds de péréquation, taxes de séjour

45 751.80 €

Dotation forfaitaire, dotation solidarité rurale, dotation nationale de péréquation, dotation aux élus locaux...

51 001.92 €

Revenus sur immeuble, autres produits div. de gestion courante

25 261.24 €

Produits financiers, produits exceptionnels divers

1 708.51 €

TOTAL RECETTES AU 3 DECEMBRE 2022  
147 286.72 €

2022

## PRINCIPALES DEPENSES

Cimetière  
13 539.84 €



Travaux ALVEOLE  
1 123.34 €



Voirie – matériel voirie  
5 801.34 €



Alarme + caisse enregistreuse  
3 887.99 €



Emprunts, dettes autre groupement  
10 416.33 €



TOTAL DEPENSES AU 3 DECEMBRE 2022  
34 768.84 €

## INVESTISSEMENT

## PRINCIPALES RECETTES

SUBVENTION pour alarme  
3 600.00 €



SUBVENTION DEPARTEMENT  
21 773.75 €



FCTVA  
3 044.00 €



Excédents de fonctionnement capitalisés  
30 000.00 €



Amortissements  
9 206.92 €



TOTAL RECETTES AU 3 DECEMBRE 2022  
67 624.67 €

+ 32 855.83 €

# BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

## VOTE COMPTE ADMINISTRATIF M49

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		24 669.76		28 781.39		53 451.15
Opérations exercice	20 631.10	20 297.96	28 056.83	29 763.91	48 687.93	50 061.87
Total	20 631.10	44 967.72	28 056.83	58 545.30	48 687.93	103 513.02
Résultat de clôture		24 336.62		30 488.47		54 825.09
Restes à réaliser						
Total cumulé		24 336.62		30 488.47		54 825.09
Résultat définitif		24 336.62		30 488.47		54 825.09

### AFFECTATION DE RESULTAT M49

le compte administratif fait apparaître un  
:excédent de 30 488.47 €

### VOTE BUDGET PRIMITIF 2022 M49

Les dépenses et les recettes de fonctionnement: 60 442.94 €  
Dépenses et recettes d'investissement : 66 711.35 €

## Extrait du compte rendu de la visite avec analyses de la SATESE Suivi du système d'assainissement

### Ouvrages de traitement

Le dégrilleur manuel est en bon état.

La bâchée d'alimentation du bi-filtre est propre et le siphon auto-amorçant fonctionne correctement. Le compteur de bâchées a été changé le 27 juin 2022. Suite au suivi sur le cahier d'exploitation, on remarque que le siphon se désamorçe régulièrement ces derniers temps. Il est conseillé de le nettoyer en totalité. Pour cela, il ne faut pas hésiter à passer de l'eau dans les conduites coudées du siphon (en démontant les flexibles) et à nettoyer le gravier qui leste le siphon (présent sous les deux plaques métalliques sur le dessus du cylindre). Attention à bien remettre la même quantité de graviers de part et d'autre du cylindre afin d'éviter un dysfonctionnement total de l'ouvrage.

Les roseaux du bi-filtre sont bien denses et bien développés sur l'ensemble de la surface du bi-filtre planté de roseaux. Quelques plantes adventices sont constatées en surface des casiers, ces dernières sont à arracher. Les géomembranes du bi-filtre sont endommagées.

Afin de les protéger, il est conseillé de les couvrir avec du concassé de taille 80/120 (le concassé de taille inférieur ne tiendra pas en place et « glissera » dans les casiers).

### Conclusions :

La station d'épuration de Mézilhac est propre, bien entretenue et fonctionne correctement.

Il est conseillé de protéger les géomembranes avec du concassé de taille 80/120. Les quelques plantes adventices présentes en surface des casiers sont à arracher.

Les résultats analytiques et tests terrain d'un prélèvement ponctuel du rejet montrent un respect des exigences épuratoires fixées par l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 ainsi qu'un très bon abattement de la pollution azotée et une très bonne aération du massif filtrant.



Vue du dégrilleur manuel

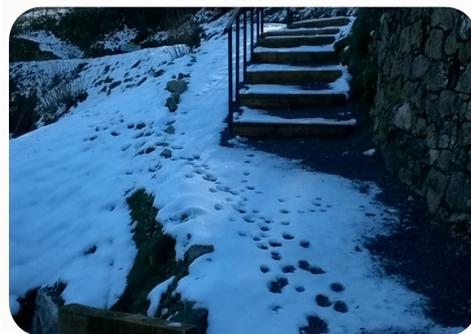


Vue de la bâchée d'alimentation du bi-filtre



Vue du bi-filtre planté de roseaux

# SUBVENTIONS PERCUES



**ACHAT ET POSE OSSUAIRE ET  
CREATION ET POSE  
COLUMBARIUM**

Sur une dépense de 5 939.20 € HT  
2 969.60 € HT de fonds de concours

**CREATION D'UN ESCALIER A  
L'ENTREE DU CIMETIERE DE  
SARDIGES**

Sur une dépense de 5 344.00 € HT  
2 672.00 € HT de fonds de concours

**PARTICIPATION  
A HAUTEUR  
DE 50 %**

**BASSIN  
D'AUBENAS**  
COMMUNAUTE

**TRAVAUX VOIRIE  
(route des Ribes et  
chemin de la Feuille**

Sur une dépense de  
2 550.00 € HT  
1 275.00 € HT de fonds  
de concours

**RENOVATION  
CHEMIN DE  
PLATERIEUX**

Sur une dépense de  
1 456.00 € HT  
728.00 € HT de fonds  
de concours





**ACHAT ET  
POSE D'UNE  
ALARME  
3 600.00  
EUROS TTC**



**INSTALLATION  
D'UNE ALVEOLE  
1 126.34 EUROS  
TTC**

**cdppt**  
Commission départementale  
de présence postale territoriale  
A participé à hauteur  
de 100 %



**DENEIGEMENT**

**HIVER 2021/2022**



**Ardèche**  
**LE DÉPARTEMENT**

**UNE PARTICIPATION DE 50 %  
SOIT 2 271.09 € TTC**

# TRAVAUX

## REALISES

En plus des travaux réalisés cités ci-dessus, nous avons fait une extension sur le réseau d'eau du cimetière de MEZILHAC.

Epareuse sur les routes communales pour la somme de 2 433 euros réalisé par CHARRIER CHRISTIAN



## PREVUS POUR 2023

- Douche appartement au dessus de la mairie
- Couloir appartements et archives de la mairie
- Accessibilité églises
- La mise en sécurité des ponts chemin de combe-chave
- Voirie
- Etude traversée du village
- Mur du Chambonnet
- Volets appartement de SARDIGES



## ETUDE DE LA TRAVERSEE DU VILLAGE

L'année prochaine, nous allons, par le biais du SDEA, faire une étude de la traversée du village.

En effet, nous avons pu avoir le financement nécessaire pour cette étude.

Nous vous tiendrons informés de suivi des travaux qui en découleront.

DEPENSES	MONTANTS	RECETTES	MONTANTS
Etudes préliminaires	10 612,49 €	DETR/DSIL	8 693,98 €
Projet	6 952,68 €		
Assistance à la passation des contrats	4 169,78 €	FOND DE CONCOURS CCBA	6 520,48 €
		AUTO FINANCEMENT	6 520,49 €
<b>TOTAL</b>	<b>21 734,95 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>21 734,95 €</b>



## MODIFICATION DU SERVICE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Depuis le début des années 2000, le SICTOMSED mettait à disposition, pour les communes qui le souhaitaient, des bennes pour la collecte des déchets volumineux ne pouvant pas être transportés dans une voiture jusqu'à la déchèterie. Les bennes, une pour la ferraille et une pour les encombrants, étaient déposées le vendredi et récupérées le lundi suivant. Elles étaient en accès libre.

Au fil du temps ce service a rencontré de plus en plus de problèmes : non-respect des consignes de tri / chargement intransportable / vol de déchets.

Quelques photos des bennes mises en place dans les communes pour la collecte des encombrants. Pour information : ces bennes étaient ensuite triées manuellement par un agent du SICTOMSED sur la déchèterie.



Suite aux divers problèmes rencontrés, à compter de 2021, ce service sera remplacé par une collecte des encombrants chez le particulier par les services du SICTOMSED (rappel : les encombrants sont les déchets ménagers dont le poids ou le volume ne permet pas de les transporter dans un véhicule léger) avec un maximum de deux collectes par an et par foyer.

## RAPPEL IMPORTANT

Lorsque nous achetons un appareil électroménager (les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) ou un meuble, les enseignes sont tenues de reprendre gratuitement l'ancien (paiement d'une écotaxe lors de l'achat).



Au préalable, une prise de rendez-vous sera nécessaire auprès du site internet du SICTOMSED où l'on retrouvera le planning annuel de collecte. Le nombre de déchets sera limité à deux par foyer avec des règles d'acceptation (déchets ménagers dont le volume ou le poids - maximum 60 kg - ne permet pas de les transporter dans un véhicule léger : matelas, sommiers, table, armoires, électroménagers ne rentrant pas dans un véhicule léger...).

Le nouveau service sera mis en place à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 avec possibilité de prendre rendez-vous sur le site internet du SICTOMSED à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021.

### SICTOMSED

ZI La Palisse  
1070 allée des Vergers  
07160 Le Cheylard  
Tél. 04 75 29 34 38

[www.sictomsed.fr](http://www.sictomsed.fr)



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Pierre Cros  
RÉDACTION Sictomsed  
PHOTOS Sictomsed  
GRAPHISME/IMPRESSION Impressions Modernes  
07500 Guilhaud-Granges - Imprim'Vert  
DISTRIBUTION La Poste  
N° ISSN 2610-5799 TIRAGE 5 500 exemplaires  
Sur papier recyclé - Encres végétales

## Eclairage public

Monsieur le Maire rappelle qu'au vu de l'augmentation tarifaire de l'électricité, il convient d'initier des actions en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie. Une réflexion a ainsi été engagée par le conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle ou totale de l'éclairage public.

Les modalités de fonctionnement de l'éclairage public relèvent du pouvoir de police du maire, qui dispose de la faculté de prendre à ce titre des mesures de limitation du fonctionnement, compatibles avec la sécurité des usagers de la voirie, le bon écoulement du trafic et la protection des biens et des personnes.

D'après les retours d'expériences similaires menées dans un certain nombre de communes, il apparaît que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'a pas d'incidence notable : à certaines heures et certains endroits, l'éclairage public ne constitue pas une nécessité absolue.

Techniquement, la coupure de nuit nécessite la présence d'horloges *ad hoc* dans les armoires de commande d'éclairage public concernées. La commune sollicitera le syndicat d'énergies pour étudier les possibilités techniques et mettre en œuvre, le cas échéant, les adaptations nécessaires.

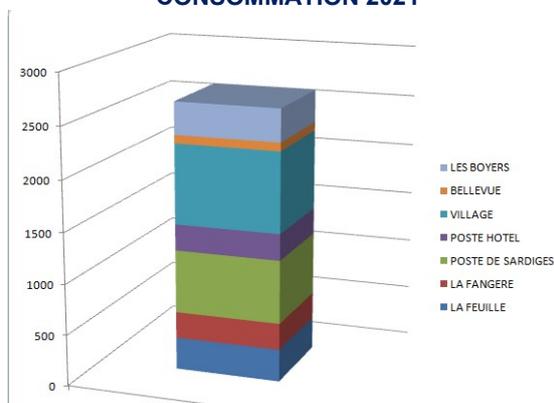
Cette démarche doit par ailleurs être accompagnée d'une information de la population et d'une signalisation spécifique.

En période de fêtes ou d'événements particuliers, l'éclairage public pourra être maintenu tout ou partie de la nuit.

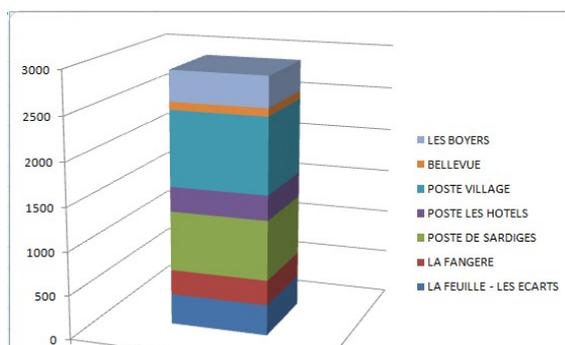
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, avec 4 voix pour et deux contre (Serge VIALLE et Gilles MUSTIELES) décide d'interrompre l'éclairage public la nuit de 23 heures à 5 heures dès que les horloges astronomiques seront installées.

A titre d'information, en faisant cela, nous allons économiser 40 %

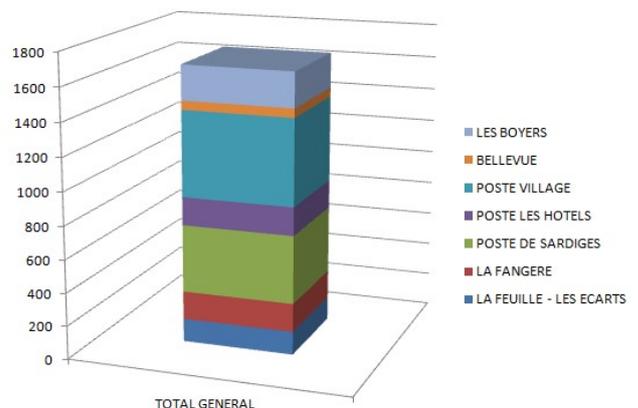
**CONSOMMATION 2021**



**CONSOMMATION ESTIMATIVE 2023 SANS EXTINCTION (soit 10% d'augmentation)**



**CONSOMMATION ESTIMATIVE 2023 AVEC EXTINCTION (soit 40 % de baisse)**



## **JOURNEE PORTE OUVERTE A LA FERME DU CHAMP- BONHEUR**

Joana et Mathieu ont ouvert la porte de leur ferme ce Samedi 30 Avril au lieu dit le chambonnet a Sardiges .

La visite de la chèvrerie abritant leurs douze chèvres ont fait le bonheur des enfants présent, on a put découvrir aussi la fromagerie que Mathieu vient de terminer récemment.

Leur objectif est de produire « Moins mais mieux ! ». Ils veulent pouvoir prouver qu'on peut vivre et faire vivre avec peu.

Ils militent pour une agriculture plus respectueuse de l'environnement et pouvoir ainsi prouver que l'agriculture intensive et industrielle n'est pas une solution. Vous pourrez les retrouver toute l'année sur le marché du Cheylard, et a la belle saison et en fonction de leur stock , le samedi matin au potager de Mandé à Accons et le Mercredi après-midi sur le marché des producteurs à Mariac

SV



## **DEPART CRITERIUM DAUPHINE LIBERE**

Chaque année, la Région Auvergne-Rhône-Alpes organise l'étape des jeunes en préambule de la course des professionnels du Critérium du Dauphiné.

Cette année, la course est partie de notre village le lundi 6 juin 2022.

Le maire en a donné le départ.



# VIE LOCALE

## L'ARDECHOISE

Après l'effort le réconfort, un repas bien mérité pour les bénévoles de l'ardéchoise de la commune de Mézilhac, environ 1 semaine de préparation les bénévoles ont œuvrés pour la réception de la 30<sup>-ème</sup> édition de la petite reine.

Embellissement du village, ravitaillement pour les participants, sans oublier le sourire, l'accueil chaleureux qui alimente une ambiance de fête à chaque édition.

Bernadette Arnaud correspondante de la commune pour l'Ardéchoise souligne la bonne ambiance et la fidélité sans faille de ces bénévoles.

Baptiste TEYSSIER maire de la commune est heureux de voir l'effervescence que cette course cyclo sportive apporte, elle met en avant les attraits touristique de notre commune et permet à nos hébergeurs et commerces locaux de réaliser un bon week-end.

« A l'an que ven » pour la prochaine édition

SV



## **FEU DE LA ST JEAN**

Pour cette année, bien particulière, nous n'avons pas pu allumer le feu pour la Saint-Jean. En effet, la sécheresse ne nous le permettait pas.

Mais, vous avez été nombreux à venir partager un moment convivial autour du verre de l'amitié et des grillades.

En espérant que l'année 2023 sera plus propice, nous vous attendons pour le prochain feu de la Saint-Jean !



## **MARCHE DE LA MYRTILLE**

Cette année, vous avez également été présent au marché annuel de la Myrtille Sauvage.

Rendez-vous incontournable, qui met en avant la vitalité de ce petit fruit emblématique de l'Ardèche. Cette année, la récolte de la myrtille sauvage a eu trois semaines d'avance.

Nous remercions toute l'équipe de l'association « La myrtille sauvage d'Ardèche » qui a organisé, comme toutes les autres années, ce beau marché.

Nous vous attendons l'année prochaine, le samedi 5 août !



## Festival MEZILHAC ATTACKS !



Ce fut une grande première ce Festival ! Nous remercions l'association organisatrice MOULIN'ART qui a œuvré pour trouver des groupes de tous genres et qui a fait tout le nécessaire pour que cette journée et soirée se passent sans le moindre accroc ! Et nous remercions également tous les bénévoles qui ont participé à cette organisation.



## COMMEMORATION DE L'ARMISTICE



Mézilhac, Lachamp-Raphaël et Laviolle s'étaient réunis conjointement pour célébrer le 104e anniversaire de la signature de l'Armistice de 1918, qui a marqué la première étape de la fin de la Première Guerre mondiale.

A la fin de la cérémonie religieuse, Baptiste TEYSSIER, Maire de la commune, a prononcé un discours rendant un hommage aux morts de toutes les guerres et inciter les jeunes générations à s'emparer du souvenir et du devoir de mémoire.

Les enfants du village ont lu deux lettres d'un ancien soldat qui avait écrit à sa famille lorsqu'il était au front, puis ils ont entonné tous en cœur La Marseillaise.

La cérémonie s'est terminée avec la remise d'une gerbe aux monuments aux morts puis s'en est suivi d'une minute de silence en la mémoire des disparus à la guerre.

SV



## **SPECTACLE DE FIN D'ANNEE AVEC LES ENFANTS DU VILLAGE**

Les enfants du village, lors du sapin de Noël, nous ont offert à un très beau spectacle.

Nous remercions vivement leurs implications ainsi qu'aux parents et à Laetitia.



# NOS ASSOCIATIONS

## **A.M.S.H. Association d'Animation Mézilhac Sardiges et ses Hameaux**

Durant cette année 2022, nos rencontres ont été lacées sous le signe de la détente et de la bonne humeur, le plaisir de se rencontrer a été décuplé après les deux années d'empêchements que nous avons vécues.

Notre association a toujours voulu rassembler tous les habitants de la commune de Mézilhac.

L'Assemblée Générale du 19 novembre en a été le Parfait reflet.

De plus en plus l'association s'enrichit avec les envies des jeunes habitants de Mézilhac.

Une association intergénérationnelle, c'est vraiment notre but, ça a toujours été le cas.

Et c'est avec beaucoup de bonheur que nous voyons notre groupe d'anciens, qui l'anime depuis 1989, s'enrichir de la présence des jeunes parents.

Cette belle dynamique, avec des idées nouvelles, vous la retrouverez dans notre programme pour 2023.

Un grand merci à tous, de répondre présent, dès que nous organisons une rencontre.

Je souhaite que nous passions tous une bonne année 2023, avec la santé évidemment, pour nous permettre 'être heureux ensemble, de rire, et de partager de bons repas.

**Dominique Beydon**



La maouche



Sorties en groupe

## **Les Amis de l'Areilladou**

L'année 2022 a relancé les manifestations de l'association et nous vous remercions d'être venus si nombreux notamment à notre repas tartiflette ! Nous vous souhaitons à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année et nous vous donnons rendez-vous en 2023 !

**Sandra VILLE**  
Présidente de l'association des amis de l'Areilladou

# CALENDRIER DE MANIFESTATIONS 2023

- ✚ Samedi 17 décembre 2022 à 18 heures  
Spectacle de Noël des enfants suivi  
d'un repas. (Association organisatrice :  
A.M.S.H.)
- ✚ Vendredi 6 janvier à 18 h, vœux du  
Maire à la salle des associations.
- ✚ Dimanche 8 janvier après midi : Galette  
des Rois (association organisatrice :  
A.M.S.H.)
- ✚ Dimanche 19 mars : le concours de  
belote à partir de 14h. (association  
organisatrice : A.M.S.H.)
- ✚ Samedi 25 mars à 14 heures :  
**CARNAVAL INTERGENERATIONEL**  
suivi d'une crêpe party (association  
organisatrice : A.M.S.H.) - **venez  
nombreux !!**
- ✚ Samedi 8 avril après-midi : Chasse aux  
œufs de Pâques. (association  
organisatrice : A.M.S.H.)
- ✚ Samedi 15 avril : une journée  
randonnée. (association organisatrice :  
A.M.S.H.)
- ✚ Les 13 et 14 mai : voyage de deux  
jours à Marseille et Cassis. (association  
organisatrice : A.M.S.H.)
- ✚ Les 14 – 15 et 16 juin : L'Ardéchoise  
(association organisatrice : A.M.S.H.)
- ✚ Samedi 24 juin : Feu de la St Jean  
(mairie)
- ✚ Dimanche 9 juillet : repas à MEZILHAC  
(association organisatrice : A.M.S.H.)
- ✚ Dimanche 30 juillet : repas à  
SARDIGES (association organisatrice :  
A.M.S.H.)

- ✚ Dimanche 15 octobre à midi : repas des  
Anciens au restaurant à DORNAS.  
(association organisatrice : A.M.S.H.)
- ✚ Samedi 5 août : marché de la myrtille.  
(association organisatrice : association de la  
myrtille sauvage en collaboration avec la  
mairie)
- ✚ Samedi 11 novembre : commémoration à la  
commune de LACHAMP RAPHAEL (mairie)
- ✚ Dimanche 19 novembre à midi: maouche .  
(association organisatrice : A.M.S.H.)
- ✚ Samedi 25 novembre : soirée tartiflette à  
l'Areilladou (association organisatrice :  
association des jeunes de Mezilhac.)
- ✚ Samedi 16 décembre en fin d'après midi :  
passage du Père Noël, suivi d'un repas pour  
tous. (association organisatrice : A.M.S.H. en  
collaboration avec la mairie)
- ✚ Les jeux de cartes du mercredi : les joueurs de  
belote mais aussi de tout autre jeu de société  
sont les bienvenus les mercredis après midi,  
de novembre à avril. (association  
organisatrice : A.M.S.H.)

# NOS COMMERCANTS - ARTISANS PROFESSIONS LIBERALES ET NOS PRODUCTEURS

**Café Dominique et  
Thierry VILLE**  
04 75 38 78 48



**Claude  
VERNET,**  
artisan  
06 48 31 93 66

**Martine MENAGER**  
Sculpteur de la terre.  
Modelage sur grès. Cuisson  
1180 °C. Patine  
06 07 01 38 12



  
**Docteur PRUDHOMME**  
Ostéopathe – Homéopathe  
CONSULTATION SUR RENDEZ-  
VOUS  
LE LUNDI ET VENDREDI A  
MEZILHAC  
04 75 38 79 88

**Florence GRILLO-  
VOINIER**



**Julie SOUCHON & Kevin LEU**  
**HOTEL DES CEVENNES**  
04 75 38 78 01



**Adeline  
MALLET-  
DUQUESNE  
et Hervé GRAFF**  
Commerçants



**BELTRAN  
Nicole et Tony**  
**LA REMISE BAR  
RESTAURANT**  
Route Vals  
07260 DORNAS

**Jean Marc ISSARTEL,**  
Quartier la Roche, Mézilhac, éleveur  
bovins et ovins en vente directe :  
04 75 38 78 95

  
La ferme du  
Champ Bonheur  
Tel: 06.61.09.34.73   
**La ferme du champ bonheur**  
Le chambonnet à MEZILHAC  
Vente fromages fermiers



**Joé DELPERDANGE,**  
Les Coudoulets à MEZILHAC  
producteur et vente directe  
de fromage de chèvres bio et  
location d'ânes :  
² 06 43 53 28 86

**Mr et Mme DUMAS,  
Patrick et Solange,**  
Le Rucher du CROUZET,  
07530 MEZILHAC  
04 75 38 73 54



**Hôtel des  
Voyageurs**  
2 Rue du Temple  
07160 Le Cheylard  
04 75 30 03 12



